

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"  
A FESSENHEIM  
SEANCE DU 25 Mai 2009**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 25 mai 2009 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour le déroulement de la réunion comme suit :

## **Ordre du jour**

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 27 Avril 2009
2. Communications – informations :
  - 2.1. Réunion publique Pays & SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon : compte/rendu
  - 2.2. Piste cyclable rue du Rhin vers centrale nucléaire – nouvelle réunion
  - 2.3. ARCICEN : Assemblée générale à Paris le 10 juin 2009
3. Zones économiques :
  - 3.1. Cession de terrain à la Sté General Polymere à Bâle
  - 3.2. Convention d'exploitation de la zone de Blodelsheim
  - 3.3. Mise en place de la Taxe Professionnelle de zone dans la Z.I.K. à Fessenheim
  - 3.4. Extension de zone
4. Pépinière d'entreprises : avancement des travaux, subvention et animation
5. O.T.I. des Bords du Rhin – inscription budgétaire de la participation 2009
6. Virement de crédit – site Internet
7. Projet Ile du Rhin
8. Travaux communaux :
  - 8.1. BALGAU : Eclairage public 3<sup>ème</sup> tranche – résultat ouverture des plis
  - 8.2. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – compte rendu des démarches
  - 8.3. MUNCHHOUSE : Aménagement du carrefour du stade – compte rendu des démarches
9. Prochaines réunions du Bureau et du conseil communautaire
10. Divers

M. le Président ouvre la séance à 20 h 08 en saluant l'assemblée. Il donne d'entrée connaissance de l'ordre du jour. Il fait part des absents et des excusés et plus particulièrement de M. Michel HABIG, Conseiller général du canton d'Ensisheim. Il fait lecture des deux procurations. Il souhaite par ailleurs la bienvenue à la presse et à M. Alexis Margraff, trésorier de Blodelsheim.

Puis il passe sans transition à l'approbation du dernier procès-verbal.

### **1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 27 Avril 2009**

M. le Président invite le Conseil communautaire à approuver le compte rendu de ses dernières délibérations qui comprenait treize points dont un divers.

Quelques modifications sont demandées : lire ANCLI et non ENCLI page 12. Le Club Vosgien « réalisera » le chemin de Compostelle et non « est » réalisé. Sous le point 7 lire « est » et non « en » donc en contradiction....et aussi Beaver Valley page 12.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte à l'unanimité le compte rendu et le signe sur le champ.

## **2. Communications – informations :**

### **2.1. Réunion publique Pays & SCOT Rhin Vignoble Grand Ballon : compte/rendu**

La réunion d'information a eu lieu le 20 mai dernier dans la salle polyvalente de Hirtzfelden. M. le Président demande l'avis des participants à cette réunion. M. Mario HEGY déclare avoir pris bonne note lors de la réunion du SCOT de l'aménagement d'une piste cyclable entre Fessenheim et Ensisheim. Mme Fabienne STICH se réjouit de l'intérêt porté par les jeunes élus. Le débat est nécessaire. Chaque commune doit faire valoir ses desideratas. Elle compare le SCOT à un grand PLU. M. le président renchérit en disant qu'il faudra être attentif. Dans l'immédiat, le Bureau d'études a établi un diagnostic et les propositions faites seront appliquées. Il faut donc être vigilant.

Quant au Pays, il disparaîtra peut-être. La restructuration du paysage départemental sera réalisée (communes isolées à l'heure actuelle seront rattachées à un EPCI).

M. Philippe HEID revient au SCOT et demande que les emprises militaires présentes sur le ban de sa commune (dépôt de munition, CRIF, piste) soient matérialisées sur le SCOT. Elles n'y figurent pas à l'heure actuelle.

M. Mario HEGY regrette pour sa part qu'il n'est fait état au SCOT que des nouvelles zones d'activités, jamais celles devenues friches industrielles....

M. Jean GOETZ souhaite que les réunions SCOT soient ouvertes à plus de monde. Les enjeux sont importants : quel avenir, quel développement voulons nous, quelles sont les contraintes. Il faut avoir des visions à long terme. D'après M. Goetz, trois scénarios sont possible : optimiste, pessimiste et intermédiaire. Il faut donc vraiment prendre le temps de la réflexion ensemble. M. le Président dit alors qu'un débat public est de toute manière prévu.

### **2.2. Piste cyclable rue du Rhin vers la centrale nucléaire – nouvelle réunion :**

La demande émane de la Commune de Fessenheim.

La nouvelle réunion aura lieu jeudi, le 28 mai 2009 à 9 heures à la CCER. Cette piste n'est pas inscrite au Schéma départemental des pistes et itinéraires cyclables. A noter que la relance pour l'aménagement de la piste reliant Hirtzfelden à Fessenheim a été refaite (le dossier administratif et le PV d'arpentage sont prêts). La piste Nord Sud le long du Canal du Rhône au Rhin suit son cours également.

Les DICT ont été envoyés à tous les concessionnaires de réseaux et la recherche des propriétaires du terrain emprunté par la piste, effectuée. Seules deux réponses sont parvenues à l'heure actuelle.

Fort de ces informations, un P.V. d'arpentage afin de délimiter l'emprise nécessaire pour l'aménagement de la piste cyclable, pourra être réalisé et l'avis d'appel public à la concurrence lancé pour les travaux après élaboration du plan de financement.

### **2.3. ARCICEN : Assemblée Générale à Paris le 10 juin 2009**

M. le Président informe l'assemblée que notre établissement sera représenté à cette réunion par M. François WASSMER, délégué qui sera également à l'ANCLI pendant cette période. Le Conseil autorise la prise en charge des frais occasionnés à cette occasion.

### **3. Zones économiques :**

#### **3.1. Cession de terrain**

M. Patrice WALTISPERGER, Vice président, présente ce point de l'ordre du jour.

M. Christian DOLD au nom de la GMBH General Polymere à Bâle et par l'intermédiaire de M. Bertrand Linder Chef de projet de l'Institut Alsace International sollicite l'achat de 25 ares de terrain dans la zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim. (2<sup>ème</sup> tranche côté Nord-Ouest). Une décision de principe avait déjà été prise par le Conseil le 27 avril 2009.

A noter par ailleurs le rajout d'une clause d'obligation d'entretien du terrain par l'acheteur si la construction n'est pas immédiate. A défaut, l'entretien sera réalisé par nos soins et les travaux facturés au propriétaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise cette vente au prix de 1 000 € l'are, frais d'arpentage, de notaire (Me Meurlet-Kohler à Saint Louis) et fiscaux en sus à la charge de l'acquéreur et la signature de l'acte de vente par M. le Président.

#### **3.2. Convention d'exploitation de la zone de Blodelsheim**

Par décision du Conseil communautaire du 27 avril dernier, la convention d'exploitation de la zone industrielle Koechlin, a été validée. La Commune de Fessenheim demande cependant, avant signature par ses soins, la prise en charge par l'Essor du Rhin du surcoût des 14 lampadaires nouveaux implantés (environ 195 € HT/pièce) pour les adapter à ceux déjà en place dans la commune dans la mesure où la gestion de la voirie et de l'éclairage public lui incombe. Le Conseil communautaire donne son accord pour le paiement de ce surcoût par la Communauté de communes dans le cadre d'un avenant au marché de base.

La convention concernant la zone d'activités de Blodelsheim a fait l'objet d'un accord de principe. Le cas de la gestion du surpresseur, propriété de la Communauté de communes « Essor du Rhin » avait été soulevé ; une décision incombe au Conseil Municipal de Blodelsheim pour la reprise éventuelle de ce bâtiment par la commune. En cas de statu quo, l'entretien et la maintenance resteraient à la charge de l'Essor du Rhin. Le Conseil municipal de Blodelsheim en délibérera le 29 mai 2009 afin qu'une décision définitive puisse être prise par le Conseil communautaire. A noter que 20% de la TPZ au lieu de 15% actuellement seront reversés aux communes de Blodelsheim et de Fessenheim.

L'assemblée communale se prononcera également, suite à la demande envoyée par l'Essor du Rhin, sur la cession de la 3<sup>ème</sup> tranche de terrain restant dans la zone de la Hardt (env. 4 ha). A l'heure actuelle, cette surface est exploitée par un agriculteur à qui il faudra signifier la résiliation de la convention d'occupation précaire du terrain.

M. Onimus indique au Conseil que l'Adauhr a été sollicitée pour le chiffrage du coût d'aménagement de cette 3<sup>ème</sup> tranche de même que pour l'aménagement total restant de la zone industrielle Koechlin.

M. le Président poursuit en disant que les travaux dans la ZIK se déroulent normalement, les enrobés seront posés cette semaine et la suivante. Le traçage sera réalisé par le Département.

Il y aura encore un petit surcoût suite à des travaux de broyage et de nivelage du terrain.

Pour la pépinière, le panneau de chantier indiquant les intervenants et les financeurs est commandé. Il sera posé cette semaine.

En outre, le rachat du terrain (1 ha) de l'entreprise Prézioso par la Communauté de communes « Essor du Rhin » est en cours de négociation.

### **3.3. Mise en place de la Taxe Professionnelle de zone dans la Z.I.K. à Fessenheim**

La loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration territoriale de la République a créé la taxe professionnelle de zone (T.P.Z.). A l'instar de celle déjà instituée depuis l'année 2000 dans la zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim et pour des raisons d'équité dans nos zones d'activités économiques, M. le Président propose l'institution de la TPZ dans la zone industrielle Koechlin devenue propriété de la Communauté de communes, avec effet du 1er janvier 2010. La première année d'imposition, le taux moyen pondéré calculé par les Services Fiscaux auquel se rajoute le taux TP de l'Essor du Rhin, pourra être appliqué, à savoir 10,66% (TMP 8,55% + 2,11% taux TP CCER).

Dans les deux zones concernées par la TPZ, une convention d'exploitation sera signée entre les communes concernées et la Communauté de communes « Essor du Rhin » afin de définir les missions et les prises en charge financières de chacun. En contrepartie des frais payés par les communes, une part représentant 20% de la TPZ, leur sera reversée annuellement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote le taux de la taxe professionnelle de la zone industrielle Koechlin, à savoir 10,66% avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### **3.4. Extension de Zone de la Hardt – demandes de subvention**

La Zone Industrielle Koechlin va pouvoir disposer rapidement de plusieurs hectares de terrains commercialisables. Les fouilles archéologiques préventives débutent le 15 juillet (7 jours de travaux).

Par contre, les parcelles de la seconde tranche de la zone d'activités de Blodelsheim sont presque totalement commercialisées. Aussi pour faire face aux nouvelles demandes de terrains et favoriser la création d'emplois sur le territoire, M. Patrice WALTISPERGER, Vice-président, propose de poursuivre l'extension des zones d'activités.

Des démarches ont été entreprises auprès de l'ADAUHR en vue de chiffrer les travaux d'aménagement à réaliser dans les deux zones d'activités. L'estimatif de l'ADAUHR pour la zone d'activités à Blodelsheim est de 736 736,00 € TTC pour les travaux d'extension. Se rajoutent 147 347,20 € TTC de prestations intellectuelles, soit un total de 884 083,20 € TTC. Pour la zone industrielle Koechlin à Fessenheim, l'enveloppe budgétaire à prévoir est de 596 056,50 € TTC de travaux et 119 211,30 € TTC de prestations intellectuelles, soit un total de 715 267,80 € TTC.

Le plan de financement de ces opérations doit encore être finalisé. Un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat (Dotation de développement rural 2009) devra être déposé avant le 19 juin prochain. Le Département du Haut-Rhin, qui dispose également d'aides spécifiques, doit être sollicité. Le solde de ces opérations sera réalisé en autofinancement et prêt dont la proportion respective restera à définir lors d'un prochain Conseil communautaire.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise le Président à déposer les demandes de subvention auprès des instances concernées pour les études de maîtrise d'œuvre et les travaux d'extension de la zone d'activités de Blodelsheim qui s'élèvent à 884 083,20 € TTC.**

### **4. Pépinière d'entreprises : avancement des travaux, subvention et animation :**

M. le Président commente ce dossier.

Les travaux avancent normalement. Le planning est respecté. Le but est d'ouvrir au printemps prochain.

La pose de la 1<sup>ère</sup> pierre aura lieu le 5 juin 2009 à 17 heures. Un kit est prévu comprenant parchemin indiquant les maîtres d'ouvrage et d'œuvre ainsi que les financeurs et les journaux du jour.

Une réunion de travail et de concertation a eu lieu le 18 mai dernier à l'Essor du Rhin en présence de représentants de la Région dont M. OMEYER Conseiller régional. La subvention de 25 000 € dans le cadre de l'appel à projets basse consommation promise par la Région sera finalement attribuée à notre établissement suite à l'intervention de M. Omeyer.

La Région Alsace participe également à l'animation de la pépinière. Elle attribue sa subvention au Pays Rhin Vignoble Grand Ballon. Une convention liera les deux communautés de communes concernées par les pépinières (Guebwiller & l'Essor du Rhin) et le Pays. Le Comité consultatif économique pourra visiter le chantier au fur et à mesure de son avancement.

M. Waltisperger rajoute qu'il y a encore auparavant du travail de réflexion à engager quant à la gestion de la pépinière.

Le Conseil en prend acte.

## **5. O.T.I. des Bords du Rhin – inscription budgétaire de la cotisation 2009 :**

Mme Agnès KIEFFER, Vice président, informe le Conseil que l'association OTI des Bords du Rhin va être transformée en E.P.I.C (établissement public industriel et commercial) en 2010. Compte tenu de notre partenariat avec cette association encore durant l'année 2009, la participation au fonctionnement de ses services, soit 18 000 € (comme en 2008) est à inscrire au budget primitif 2009 à l'article 6281 par ponction de la même somme aux articles 023 et 021 ainsi qu'à l'article 23133.

Lorsque la transformation en EPIC sera réalisée, le partenariat entre l'Essor du Rhin et l'OTI pourrait se poursuivre sous la forme de convention(s) pour des missions ponctuelles qu'il s'agit le cas échéant de définir en commun.

M. Pierre RENTZ est d'avis qu'il faudra travailler dans le domaine touristique avec les Communautés de communes du Pays de Brisach, du centre Haut-Rhin et de la Porte de France Rhin Sud.

M. Pierre ENGASSER estime quant à lui, qu'il manque un peu d'animation de la part de l'OTI sur notre territoire.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise ces écritures budgétaires.

## **6. Virement de crédit – site internet :**

M. Etienne SIGRIST, Vice président, présente ce point de l'ordre du jour.

Un crédit de 4 600 € est encore à inscrire à l'article 205 du BP 2009. Le coût total de la création de notre site internet s'élève à 9 855,04 € TTC. (8 240 € HT).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise cette inscription budgétaire à l'article 205 par ponction à l'article 2313 du Budget primitif 2009.

## **7. Projet Iles du Rhin :**

M. le Président commente ce point de l'ordre du jour.

Une réunion de travail a eu lieu à l'Essor du Rhin le 18 mai 2009 en présence de représentants de la Communauté de communes « Porte de France Rhin Sud » partenaire dans ce dossier ainsi que du Département du Haut-Rhin (Mmes Fuchs & Isola) et du Landratsamt de Freiburg im Breisgau (M. Peter Kuhn).

A l'initiative de Mme la Landrätin Dorothea STÖRR-RITTER, une première rencontre de concertation s'est déroulée en octobre 2008. Objectif : trouver un projet commun de part et d'autre du Rhin entre Vogelgrün et Niffer. Ce projet commun pourrait être un Gerplan transfrontalier. Un fascicule Gerplan a été remis séance tenante, à chaque délégué présent.

En outre, certains aménagements prévus au Gerplan pourraient obtenir de 50% à 80% de subvention du Conseil Général. Une réunion d'information pourra être organisée avec le Département pour les délégués communautaires voire les conseillers municipaux.

Mme Fabienne STICH invite chaque commune à y réfléchir. Le Gerplan envisagé concernerait également les communautés de communes Porte de France et du Pays de Brisach.

Le Conseil en prend acte.

## **8. Travaux communaux :**

### **8.1. BALGAU : a) Eclairage public 3<sup>ème</sup> tranche : résultat de l'ouverture des plis :**

M. Pierre ENGASSER, Vice Président, commente ce dossier.

Par délibération du 15 décembre 2008, le Conseil communautaire avait accepté la maîtrise d'ouvrage déléguée de ces travaux. VIALIS avec la collaboration de l'UEM de Neuf-Brisach, a établi l'estimatif descriptif de l'opération. Coût estimé: 43 085,85 € HT - 51 530,75 € TTC.

Sept entreprises ont demandé le dossier suite à l'avis d'appel public à la concurrence émis. Trois offres sont parvenues (VIGILEC, LRE et SCM-BTP) et deux entreprises se sont excusées. L'ouverture des plis a eu lieu le 7 mai dernier.

C'est l'entreprise SCM BTP à Colmar, déjà adjudicatrice des travaux de la 2<sup>ème</sup> tranche, qui a été retenue pour un montant de 39 929,65 € TTC (33 386 € HT).

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise l'inscription d'un crédit nécessaire pour la couverture de cette opération de 44 205,35 € à l'article 458181 du budget primitif 2009 ainsi qu'un montant identique à l'article 458281 (qui comprend l'encaisse de la DGE et la participation communale).

### **8.1. BALGAU : b) Périscolaires :**

Par délibération du conseil du 26 mars 2007, M. le Président a été autorisé à signer les deux conventions avec la CAF du Haut-Rhin, à savoir l'une pour une subvention de 31 400 € et l'autre pour un prêt sans intérêt de 31 400 € à rembourser en 10 annuités de 3 140 €. La 1<sup>ère</sup> annuité de remboursement interviendra 6 mois après le versement du prêt ou du solde du prêt en cas de paiement échelonné, soit le 1<sup>er</sup> janvier, soit le 1<sup>er</sup> juillet suivant la date ainsi déterminée. Dans le cas en présence, il s'agira de prévoir le 1<sup>er</sup> versement au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (budget primitif 2010).

Le Conseil adopte.

### **8. Travaux communaux :**

#### **8.2. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – compte rendu des démarches**

M. Patrice WALTISPERGER, Vice président, présente ce point de l'ordre du jour. Les travaux réalisés par l'entreprise VONTHRON à Ste Croix en Plaine ne sont toujours pas probants. Une mise en demeure lui a été transmise. Entre temps les travaux ont été effectués, les pièces défectueuses (clapet, robinet) ayant été remplacées.

Coût des travaux payés à ce jour : 1 042 773,99 € TTC.

L'inauguration des installations a eu lieu le 23 mai dernier.

Le Conseil en prend acte.

### **8. Travaux communaux :**

#### **8.3. MUNCHHOUSE : Aménagement du carrefour du stade – compte rendu des démarches**

M. Philippe HEID est le rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour.

Les travaux se poursuivent. A l'heure actuelle, une dépense de 356 542,78 € a déjà été payée. Les crédits ouverts au BP 2009 à l'article 4581901 sont suffisants. La réception des travaux a été fixée au 15 juin prochain (celle pour le lotissement a déjà eu lieu).

Le Conseil communautaire en prend acte.

## **9. Prochaines réunions du Bureau et du conseil communautaire**

M. le Président rappelle au Conseil communautaire la tenue de la prochaine réunion du Conseil qui aura lieu **le lundi 29 juin 2009 à 20 heures**. Elle sera précédée d'une réunion du Bureau à 18 heures. Une autre réunion du Bureau aura lieu le 22 juin 2009 à 18 heures.

M. Onimus propose également les dates des réunions du Conseil communautaire du 2<sup>ème</sup> semestre 2009 qui se tiennent à 20 heures, à savoir :

Lundi, le 27 juillet 2009

Lundi, le 31 août 2009

Lundi, le 28 septembre 2009

Lundi, le 26 octobre 2009

Lundi, le 23 novembre 2009

Lundi, le 14 décembre 2009

Elles seront toutes précédées d'une réunion du Bureau à 18 heures.

Le Conseil en prend acte.

## **10. Divers :**

### **10.1. Informations diverses :**

M. le Président donne encore connaissance des informations suivantes :

- ✚ Réunion de la CLIS (Centrale nucléaire de Fessenheim) à la Préfecture à Colmar le 30 juin 2009 à 14 h 30 – participation à une inspection orchestrée par l'Autorité de sûreté nucléaire
- ✚ Un séminaire relatif à la sécurité nucléaire en cas de séisme est organisé le 17 juin prochain sous le patronage de la CLIS
- ✚ Usine d'incinération des ordures ménagères de Sausheim : une réunion d'information et la visite de l'usine est prévue le 22 juin prochain.
- ✚ Relais assistantes maternelles : financement du poste d'animateur par le Département et versement par la CAF de 2 387,20 € représentant une 1<sup>ère</sup> avance sur la prestation de service 2009.
- ✚ Séminaire scientifique international consacré à la prise en compte du risque sismique dans les installations nucléaires à Strasbourg le 17 juin prochain. Invitation de M. Michel Habig Président de la CLIS.
- ✚ Une lettre avec questionnaire d'enquête relatif au périscolaire, suite à la demande de M. Philippe HEID, a été adressée aux huit communes. M. le Président invite ses collègues à y répondre rapidement.
- ✚ Les élèves du Lycée Agricole de Rouffach ont visité l'usine d'incinération à Eschbach Bremgarten le 15 mai dernier. 170 000 tonnes de déchets par an sont traitées par cette usine. L'investissement pour sa construction aura coûté 383 M€.
- ✚ Invitation à la Fête de l'Amitié à Fessenheim des 5,6 & 7 juin prochains : inauguration le 6 juin à 15 h 30.

### **10.2. Ouverture de crédits divers :**

M. Etienne SIGRIST, Vice président, présente ce point financier.

a) La réalisation du **nouveau Guide du tri** a nécessité l'intervention d'un dessinateur pour l'illustration ludique explicative du guide du tri. Ce dernier est en cours d'impression.

Afin de remercier la personne qui est intervenue, le Conseil, sur proposition du Comité consultatif pour l'environnement, après délibération, décide de lui attribuer un bon d'achat de 200 €. Les crédits sont à prendre à l'article 611 du budget annexe pour les ordures ménagères. Le règlement validé par le Comité consultatif pour l'environnement relatif aux déchets, à la redevance des ordures ménagères a été transmis aux huit communes membres de l'Essor du Rhin.

### **10.2. Ouverture de crédits divers :**

b) Une décision de principe pour la prise en charge d'une participation à la sortie organisée par les associations de football au Stade de France à Paris lors de la finale de la Coupe de France a été votée au Conseil communautaire du 27 avril dernier. Cette aide s'apparente à une formation dans le domaine sportif et est de ce fait subventionnable.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, prend en charge la somme de 684,66 € représentant la part payée par l'Essor du Rhin sur la ligne budgétaire formation à l'article 6574 du BP 2009.

### **10.3. Tour de table :**

- ✚ **M. Pierre WALTISPERGER** donne connaissance au Conseil de l'accueil à l'Essor du Rhin le 23 mai dernier de la Commune de Gimont (Gers) jumelée avec Blodelsheim. L'organisation d'une visite avait permis de faire découvrir à la délégation nos réalisations : la zone d'activités de Blodelsheim, le Pont sur le Rhin, les chantiers de la pépinière d'entreprises et de la zone industrielle Koechlin. C'est autour du verre de l'amitié dans nos locaux qu'un power point les a renseignés sur nos compétences. M. François BERINGER est d'ailleurs chargé par le Maire de Gimont également président de leur Communauté de communes de remercier M. Onimus pour l'accueil.
- ✚ **M. François BERINGER** poursuit en informant le Conseil de la visite en Mairie du Capitaine Jeandel venu lui exposer le projet de création et d'implantation courant 2010 d'un peloton spécialisé de protection de la Gendarmerie destiné à une meilleure surveillance de la centrale nucléaire. Il est prévu 38 gendarmes. Entre l'hébergement et le site nucléaire, il ne devrait pas y avoir plus de 10 minutes de trajet. La recherche d'un terrain est donc en cours. S'il était près de la Gendarmerie actuelle, cela permettrait de mutualiser les moyens avec la Brigade. A la question d'une éventuelle réduction de la Brigade actuelle, la réponse est négative dans la mesure où celle en place continuera ses tâches classiques. Le nouveau peloton est par contre uniquement chargé de la surveillance de la centrale nucléaire.
- ✚ **M. Bernard BRUN** propose l'achat de panneau solaire ou photovoltaïque destinés à l'alimentation électrique des cinémomètres (coût 950 € HT pièce). Le Conseil municipal de Blodelsheim en débattera le 29 mai prochain. M. Henri MASSON intervient alors pour indiquer que l'achat d'une deuxième batterie (coût environ 100 € HT) moins cher, pourrait faire l'affaire. Son autonomie est de 10 jours. Il enverra à chaque commune par courriel des renseignements à ce sujet.
- ✚ **M. Etienne SIGRIST** informe l'assemblée de la tenue de la réunion de la commission piscine le 4 juin 2009 à 17 h.
- ✚ **Mme Fabienne STICH** invite les délégués à venir à la fête de l'amitié. Elle souhaite par ailleurs que le projet d'implantation de ce peloton spécialisé de la gendarmerie soit soutenu par tous.

- ✚ **M. Pierre RENTZ** donne connaissance au Conseil de sa participation au nom de l'Essor du Rhin à la manifestation « 2 rives, 3 ponts, 1000 choses à découvrir » prévue le 26 mai 2009 à Neuenburg. Il est également intervenu dernièrement auprès de M. Charles BUTTNER, président du Conseil Général du Haut-Rhin pour la mise en place de vélos à assistance électrique et de la fabrication commune de batteries au niveau de l'Europe.
- ✚ **Mme Agnès MATTER-BALP** a assisté à la réunion de l'Association hôtelière d'Ensisheim qui a arrêté son programme de manifestations, à savoir le 20.10.2009 le Salon culinaire à Ensisheim et le 5.12.2009 l'organisation de l'action Pères Noël en motos. Pour cette dernière, l'association souhaite une subvention plus conséquente des deux communautés de communes « Essor du Rhin et Centre Haut-Rhin, soit 1200 € au lieu de 1000 € pour couvrir les frais. D'autre part, elle invite les délégués à participer à la Ballade en forêt dans le cadre de la manifestation de la Fraxinelle prévue le 2 juin prochain. Mme Agnès KIEFFER regrette l'amalgame qui est fait par la fête de la Fraxinelle à Hirtzfelden qui a lieu en même temps que celle de l'Amitié à Fessenheim.
- ✚ **M. Frédéric GOETZ** informe le Conseil de plusieurs choses :
  - ✓ Le Guide du tri est en cours d'impression
  - ✓ Le Cahier des charges pour le lancement de l'avis d'appel public à la concurrence pour le ramassage des déchets ménagers résiduels, dans les déchetteries et les points d'apport volontaire, est en cours d'élaboration.
  - ✓ Un courrier invitant les communes à mettre à jour les listes des redevables, complété du nouveau Règlement intérieur, a été transmis aux communes.
  - ✓ Il propose d'imposer les collectivités à payer une redevance ordures ménagères pour leurs établissements publics et privés (salles polyvalentes, des fêtes...). M. Onimus estime que c'est une fausse piste. M. Lhuillier pense que près de 400 personnes ne payent pas de redevance dans la mesure où le prix demandé pour la redevance s'arrête à 4 personnes par foyer alors qu'il y a beaucoup de familles bien plus nombreuses. M. Waltisperger insiste par ailleurs auprès des communes afin qu'elles vérifient bien leurs listes avant de nous les faire parvenir.
- ✚ **M. Jean GOETZ** revient sur l'importance du SCOT qui est en cours d'élaboration. Il faut se donner des objectifs dit-il et une ambition politique....
- ✚ **M. Denis RUSCH** indique au Conseil que la campagne des composteurs est achevée. La collecte des ordures ménagères s'élève à une moyenne de 150 T/mois pour les 4 premiers mois de l'année 2009, soit 1 800 T/an. « Nous sommes donc dans les objectifs souhaités ». Les conteneurs sont en place dans les P.A.V..
- ✚ **M. Mario HEGY** souhaite savoir si la TVA sera récupérée sur le coût payé pour la mise en place du nouveau site Internet. Réponse : oui.
- ✚ **Mme Agnès KIEFFER** fait état de plusieurs actions en cours :
  - ✓ La commission culture s'est réunie le 11 mai dernier
  - ✓ Des tracts relatifs à la Route des orgues ainsi que pour les Sablofolies 2009 (pour ces dernières manifestations, les inscriptions sont prises en charge par l'Essor du Rhin)
  - ✓ Soirée cinéma en plein air au stade de football à Hirtzfelden le 4.9.2009
  - ✓ Enjeu nature à Hirtzfelden : restructuration de la maison éclusière propriété du Département a été décidée. Coût pris en charge par le Conseil Général : 3 M€. Le chantier commence début 2010. Le bâtiment sera autonome en énergie. Un animateur bilingue serait également un plus.
  - ✓ La carte touristique est en cours de relecture

- ✓ Un article concernant le restaurant « Chez Pierre » à Blodelsheim sera inséré dans le Magazine « Le Pont ». M. Bernard BRUN demande par ailleurs si les bancs publics ont été commandés ? Réponse affirmative.

- ✚ **M. Cyrille LHUILLIER** demande à participer à l'élaboration du projet de Cahier des Charges pour la collecte et le transport des déchets. Lui remettre un exemplaire.
- ✚ **M. Philippe HEID** souhaite savoir si le plan communal de sauvegarde pouvait être réalisé dans le cadre de l'intercommunalité tel qu'il est fait état page 33 de la brochure explicative. M. Henri MASSON répond que Roggenhouse a déjà établi son plan validé par le Préfet. Il se propose de le faire parvenir par courriel aux communes pour servir de trame. Il est évident que chaque commune a ses spécificités dont elle devra faire mention dans son PCS.
- ✚ **M. Henri MASSON** informe l'assemblée que le diagnostic accessibilité dans le domaine de la voirie devra être remis à la Communauté de communes « Essor du Rhin » avant le 31.10.2009. Une commission communale existante ou à créer (travaux, voirie, sécurité ou autres) pourra réaliser ce relevé avec les aménagements souhaités. Une réunion de formation sur le sujet accessibilité est organisée par l'Association des Maires du Haut-Rhin le 30 mai prochain à Merxheim.
- ✚ **M. Eric MICHELAT** donne connaissance au Conseil de la participation de cinq entreprises de l'Association des Professionnels de la Hardt au Salon au Gewerbepark à Eschbach. Il a par ailleurs demandé aux entreprises de participer à la publicité dans le magazine « Le Pont ». L'association sera présente à la fête de l'amitié.
- ✚ **M. Pierre ENGASSER** a représenté l'Essor du Rhin à la Journée des Maires à Mulhouse organisée par l'association des maires du Haut-Rhin en présence de M. Adrien ZELLER, qui dans son discours, est d'avis que le plus dur dans la crise économique actuelle est encore à venir. Il s'est dit également surpris que lors de la réunion sur le SCOT à Ensisheim, le président a à nouveau fait allusion à la route Guebwiller vers le Rhin à faire passer entre Balgau et Fessenheim. Si tel devait être le cas, elle passerait en plein dans la ZIK...

Plus aucune observation n'étant faite, ni intervention demandée, M. le Président clôt la séance à 22 h 15 en remerciant ceux qui ont préparé la réunion ainsi que la presse. Il invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Les membres présents :

Le Président :	Le Vice président :	Le Vice président :
André ONIMUS	Etienne SIGRIST	Patrice WALTISPERGER
Le Vice président :	Le Vice président :	Le Vice président :
Pierre ENGASSER	Henri MASSON	Frédéric GOETZ
Le Vice président :		
Agnès KIEFFER	François BERINGER	Bernard BRUN

Fabienne STICH

Pierre RENTZ

Agnès MATTER-BALP

Philippe HEID

Cyrille LHUILLIER

Cédric LEPAUL

Eric MICHELAT

Jean GOETZ

Florent OTT

Mario HEGY

**Membres excusés** : MM. Jean-Marc LOEWERT - François WASSMER & Christophe BITARD

**Procurations** : M. François WASSMER à Mme Fabienne STICH  
M. Christophe BITARD à Mme Agnès MATTER-BALP

**Présent par ailleurs** : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

**Excusé par ailleurs** : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim

**Personnel présent** : MM. Denis RUSCH & Maurice ZIMMERLE